

Du Deux août an mil huit cent soixante-quinze, à cinq heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d^e Cheophyle Roson Pierre Brunné à La Garde le huit du courant à cinq heures du matin, fils d^e Louis Brunprofession d^e cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à La Garde et de Marie Jeanne Maynardson épouse, profession d^e cuisinière, âgée de trente-huit ans, domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par Louis Brun père du défunt, âgé de vingt-cinq ans, profession d^e cultivateur, domicilié à La Garde.Premier témoin, Pierre Lestib, âgé de cinquante-cinq ans, profession d^e menuisier en retraite, domicilié à La Garde.Second témoin, Nicolas Béro, âgé de vingt-quatre ans, profession d^e charbonnier, domicilié à La Garde.CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint délégué par M^r le Maire de La Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé l'acte et le déclarant qui a dit être illégitime.

Dussue

Ray

Raymond

Du Six août an mil huit cent soixante-quinze, à cinq heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d^e Aimé Cheophyle Andrieuxné à La Garde le quatre du courant à huit heures du matin, fils d^e Aimé Cheophyle Andrieuxprofession d^e cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié à La Garde et de Marie Jeanne Maynardson épouse, profession d^e cuisinière, âgée de trente-huit ans, domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par Aimé Cheophyle Andrieux père du défunt, âgé de trente-cinq ans, profession d^e cultivateur, domicilié à La Garde.Premier témoin, Aimé Cheophyle Andrieux, âgé de cinquante-cinq ans, profession d^e menuisier en retraite, domicilié à La Garde.Second témoin, Jean Joseph Raymond, âgé de cinquante-cinq ans, profession d^e charbonnier, domicilié à La Garde.CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint délégué par M^r le Maire de La Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé l'acte et le déclarant qui a dit être illégitime.

Dussue

Ray

Raymond

Raymond

Raymond

Raymond

Du Neuf août an mil huit cent soixante-quinze, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d^e Vincent Clément Justin Arnaudné à La Garde le huit du courant à deux heures du matin, fils d^e Vincent Clément Arnaudprofession d^e cultivateur, âgé de vingt ans, domicilié à La Garde et de Catherine Fortunée Philomena Blaiseson épouse, profession d^e cuisinière, âgée de trente-trois ans, domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par Vincent Clément Arnaud père du défunt, âgé de vingt ans, profession d^e cultivateur, domicilié à La Garde.Premier témoin, Vincent Clément Arnaud, âgé de cinquante-cinq ans, profession d^e menuisier en retraite, domicilié à La Garde.Second témoin, Cheophyle Andrieux, âgé de vingt-quatre ans, profession d^e charbonnier, domicilié à La Garde.CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint délégué par M^r le Maire de La Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé l'acte et le déclarant qui a dit être illégitime.

Dussue

Ray

Raymond

Du Dix sept août an mil huit cent soixante-quinze, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d^e Louis Marcelin Rochné à La Garde le sept du courant à six heures du matin, fils d^e Louis François Rochprofession d^e cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié à La Garde et de Catherine Fortunée Philomena Blaiseson épouse, profession d^e cuisinière, âgée de trente-trois ans, domiciliée au dit La Garde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par Louis François Roch père du défunt, âgé de trente-cinq ans, profession d^e cultivateur, domicilié à La Garde.Premier témoin, Louis François Roch, âgé de cinquante-cinq ans, profession d^e menuisier en retraite, domicilié à La Garde.Second témoin, Cheophyle Andrieux, âgé de vingt-quatre ans, profession d^e charbonnier, domicilié à La Garde.CONSTATÉ, suivant la loi par moi Jean Joseph Raymond adjoint délégué par M^r le Maire de La Garde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé l'acte et le déclarant qui a dit être illégitime.

Dussue

Ray

Raymond

Raymond

Raymond

Raymond

Raymond

Raymond

Raymond